

Jean-Yves Le Dizé

## **Traductologie et traduction « pragmatique »**

La traductologie est désormais une discipline relativement reconnue dans de nombreuses universités françaises. Le terme recouvre sans doute des pratiques fort disparates, comme il est normal s'agissant d'une discipline nouvelle, encore en pleine constitution, mais il existe une sorte de consensus qui veut que ce nouveau discours sur la traduction concerne au premier chef, voire exclusivement, la traduction littéraire. Qu'en est-il au juste ? La traductologie a-t-elle sa place dans les formations, de loin les plus nombreuses, qui préparent à la traduction « pragmatique », c'est-à-dire technique, commerciale, scientifique, etc. ? Pour alimenter le débat, je voudrais ici avant tout témoigner, en tant que Directeur des Etudes d'un nouveau diplôme de ce type (le DESS rédacteur/traducteur de l'université de Bretagne Occidentale à Brest) et aussi défendre la place de la traductologie dans ce type de formations.

Même si elle a eu ses précurseurs, la traductologie moderne (*Translation Studies*) est sans doute née à Louvain (Belgique) en 1976 lors d'un colloque sur la littérature et la traduction. André Lefevre a donné à cette occasion une définition de la discipline à la fois assez restreinte et assez large pour couvrir effectivement le champ qui nous occupera ici. La discipline, écrit-il, a pour objet « les problèmes soulevés par la production et la description des traductions ». Même si, pour des raisons sans doute liées à la formation souvent littéraire des chercheurs et à des questions de prestige, le gros de la recherche a jusqu'ici porté sur la traduction littéraire, rien n'interdit, au contraire, d'étendre la traductologie à *toutes* les formes de traduction.

C'est fort de cette conviction que j'ai plaidé pour l'inclusion, aux côtés de la linguistique, d'un cours de traductologie dans le volet théorique du

DESS rédacteur/traducteur. Pour justifier et défendre ce choix, je voudrais distinguer à mon tour entre deux définitions possibles de la traductologie : une définition restreinte et une définition élargie. Par traductologie restreinte, j'entendrai ici le discours sur le traduire, l'acte de traduire ; par traductologie élargie, la réflexion sur la traduction et ses enjeux. L'une et l'autre, comme on le verra, ont toute leur place dans la formation des traducteurs pragmatiques.

## La traductologie restreinte

À mon avis, la première raison d'être de la traductologie dans toute formation de traducteurs est de donner aux étudiants un certain nombre d'outils qui leur permettent non seulement de traduire, et si possible mieux et plus vite, mais aussi de verbaliser leur activité, d'en rendre compte d'une manière rigoureuse et convaincante. C'est cette considération qui a dicté le programme du volet traductologique de notre formation, elle aussi qui m'a fait adopter, par exemple, l'ouvrage de Mona Baker, *In Other Words*, comme ouvrage de référence, elle encore qui m'a fait concevoir une épreuve finale consistant en un argumentaire raisonné sur les *problèmes* de traduction posés par un texte donné (pour être précis, je demande aux étudiants d'*identifier* et de *nommer* les problèmes, d'envisager les différentes *solutions*, de décrire les processus leur permettant d'arriver à ces solutions, de *sélectionner* l'une de ces solutions, de justifier cette sélection).

Mais la traductologie restreinte aujourd'hui peut et doit se fixer d'autres objectifs, tels que les aspects cognitifs du processus de traduction, le rôle de l'inférence, l'herméneutique du texte, toutes les questions liées à la textualité – nous mettons l'accent sur l'unité-texte et non sur l'unité-mot –, notamment la cohésion (continuité du texte en surface) et la cohérence (continuité « idéationnelle » en profondeur, logique(s) sous-jacente(s) du texte), les processus décisionnels, les stratégies de traduction. La théorie (que se partagent à parts égales la linguistique et la traductologie) occupe environ un tiers de la formation par ailleurs très technique (plus de 180 heures d'ateliers de rédaction/traduction sur ordinateur). J'espère qu'elle permet aux étudiants de prendre une sorte de distance *critique* par rapport à la pratique et à la technologie. J'espère, surtout, qu'elle leur permet, encore une fois, de penser leur activité et de la pratiquer plus efficacement et plus consciemment.

Si la traductologie a sa place dans cette formation, c'est aussi parce qu'il n'y pas au fond de différence *de nature* entre une grande partie de la traduction littéraire et une grande partie de la traduction pragmatique (si l'on

exclut ces figures très particulières que sont dans l'une et dans l'autre, par exemple, la traduction de la poésie ou la traduction de certains types de documents juridiques). Je suis moi-même traducteur littéraire. J'enseigne par ailleurs la traductologie littéraire en maîtrise d'anglais.

Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, je voudrais donner quelques exemples montrant les limites de cette opposition entre littéraire et pragmatique. Comme le dit Mona Baker (1992), on ne devient traducteur que lorsqu'on a appris à se libérer de ce qu'elle appelle très justement « *the engrossing effect of source-text patterning* », expression que je propose de traduire par « l'attachement à la structuration du texte-source ». Le plus difficile, en effet, est de *se détacher* non pas du sens, mais de la forme du sens. Un Meschonnic m'objectera qu'il faut traduire une forme-sens et non le sens. À quoi je rétorquerai que c'est précisément là que se situe la ressemblance/différence entre traduction littéraire et traduction « pragmatique ». La distinction permet de penser la littérarité, laquelle ne se comprend qu'à partir de la non-littérarité.

Le texte littéraire, notamment de fiction, c'est sa force, convoque la diversité du monde. Quiconque a traduit un texte littéraire de plus de cent pages sait qu'il cite, plagie, imite, bref intègre des dizaines de *types* de textes non littéraires : c'est tel personnage qui parle en technicien (qu'il soit technicien, scientifique, juriste ou « commercial »), une lettre commerciale que reçoit tel autre, un vrai-faux article de journal, un passage comme tout droit sorti d'un livre d'histoire...

Inversement, le texte dit pragmatique fait souvent appel à ce que Jakobson appelle la fonction poétique du langage. Même le texte le plus informatif, du simple fait qu'il est un objet linguistique, en appelle à notre sensibilité linguistique, au plaisir, sinon à l'émotion, que nous ressentons devant un texte cohérent, une écriture juste au sens où elle serre son sujet au plus près (pour dire les choses autrement, le style « serré », pour des raisons différentes, des textes scientifique et juridique produit un effet que l'on peut qualifier de poétique : la recherche de l'adéquation maximale entre l'idée et l'expression de cette idée n'est pas si éloignée de la démarche poétique proprement dite).

Le texte publicitaire au sens large (qui comprend le communiqué de presse) fait largement appel à la fonction poétique du langage : jeux de mots, jeux sur les sonorités, figures de rhétorique y sont non seulement nombreux mais justement trop nombreux. C'est précisément à cela qu'on les reconnaît en tant que tels.

Un autre exemple vient immédiatement à l'esprit : le titre. Le texte le plus pragmatique comporte un ou plusieurs titres. La titrologie scientifique ou juridique obéit, on le sait, à des règles aussi strictes que complexes. La traduction de ces titres exige une réelle compétence poétique qui n'est pas plus innée que ne l'est l'art du sonnet ou du vers libre. Cela vaut aussi pour les titres de la presse. L'une de mes premières expériences en traduction remonte à une vingtaine d'années. J'avais à traduire un article d'une vingtaine de pages pour la *Sélection du Reader's Digest* dont le titre, qui devait figurer en bonne place en page de couverture en raison du volume même de l'article, était « The Helicopter Cowboys ». L'article décrivait comment, en Australie, on utilise des hélicoptères pour déplacer en fin d'été des troupeaux de milliers de bovins sur des centaines de kilomètres en les forçant à emprunter le lit desséché des rivières. Les Cowboys aux hélicoptères ? Cowboys d'un nouveau genre ? Aucun de ces titres et d'autres auxquels j'ai d'abord songé ne me semblaient satisfaisants, soit parce qu'ils ne ressemblaient pas à des titres, soit parce que, satisfaisants par la forme, ils ne traduisaient pas l'intégralité du « sens » (lexical). C'est bien une compétence de nature poétique, la néologie en l'occurrence, associée à la technique du mot-valise (et d'un mot-valise bilingue jouant sur la prononciation française de « cowboys »), qui m'a fait trouver « les Hélicowboys ». Ainsi, la traductologie « restreinte », celle dont l'objet est de penser la production de traductions, d'informer l'acte de traduire, n'est pas à mes yeux un « luxe », mais une composante essentielle de ces formations. Voyons à présent en quoi la traductologie élargie peut aussi y trouver sa place.

## **La traductologie élargie**

J'entends par traductologie élargie l'ensemble des questions relevant de la traduction mais non directement liées à l'acte de traduire. Je me bornerai à indiquer ici trois de ses déclinaisons possibles.

En premier lieu, il me semble important de mentionner la conception même des formations (contenus, volumes horaires, part de chaque module, place et longueur des stages, des projets tutorés...). Les lieux de formation peuvent et doivent être des lieux de réflexion et d'expérimentation sur la traduction. Des enquêtes menées auprès des étudiants et des intervenants permettent d'affiner la maquette d'année en année.

Ensuite, il y aurait un singulier mépris et un danger non moins grand à priver des traducteurs pragmatiques (qui produisent probablement plus des trois-quarts des traductions toutes catégories confondues) des apports et des outils de la théorie. Le cours que j'anime comprend ainsi une quinzaine

d'heures consacrées à la théorie générale. J'y aborde, entre autres, l'histoire de la traduction. Comment inviter des étudiants à faire de la traduction leur métier sans les encourager à en connaître l'histoire ? De Cicéron à Benjamin, de la somptueuse histoire de la traduction de la bible à la pratique bien française des « Belles infidèles », en passant par la non moins somptueuse histoire des écoles de Bagdad et Tolède qui nous rappelle la contribution de l'Islam à notre culture, l'histoire de la traduction est une source d'inspiration inépuisable pour qui veut exercer ce métier autrement que comme simple exécutant. Je donne aussi un bref aperçu des théories contemporaines de la traduction, en m'inspirant largement du récent et remarquable ouvrage de Jeremy Munday, *Introducing Translation Studies*, auquel je renvoie pour plus de détails. J'aborde enfin les questions d'éthique, et comme charité bien ordonnée commence par soi-même, le cahier des charges du DESS précise les droits et devoirs des étudiants en stage et des entreprises qui les accueillent (clause de confidentialité, reconnaissance de la propriété intellectuelle...). Les discussions théoriques ou pratiques, prolongées par le témoignage des intervenants professionnels, permettent aux étudiants, je l'espère, au terme de leur formation, à la fois de résister de façon argumentée à toutes sortes de pressions et de bâtir peu à peu une déontologie personnelle.

En conclusion, la traductologie, restreinte ou élargie, participe de la volonté de donner à la traduction une plus grande visibilité. Comme l'a bien vu L. Venuti, le sort souvent peu enviable des traducteurs, le mépris et l'ignorance qui entourent leur activité, sont liés à l'invisibilité dans laquelle ils ont été longtemps tenus. Et dans laquelle, il faut bien le reconnaître, ils se sont aussi complus. La visibilité a un prix : si les traducteurs veulent être reconnus à leur juste valeur, s'ils veulent que leur importante contribution à la culture et à l'économie apparaisse au grand jour, il leur appartient de briser le mur du silence en tenant un discours cohérent et rigoureux sur leur pratique. La traductologie leur en donne les moyens. Dans les entreprises où ils exerceront, dans leurs relations avec les différents commanditaires, ils contribueront ainsi à répandre une culture de la traduction, à faire prendre conscience au grand public – toujours enclin à croire qu'il suffit d'être bilingue pour traduire, que traduire n'est donc pas à proprement parler un travail – des enjeux, y compris politiques, d'une activité qui pourrait dans le siècle qui commence, s'avérer cruciale dans le débat entre globalisation croissante et développement concomitant (et moins paradoxal qu'il n'y paraît) du multiculturalisme.

---

## Bibliographie

Baker, M. (1992) *In Other Words. A Coursebook on Translation*, Londres et New York, Routledge.

Bassnett-McGuire, S. (1980) *Translation Studies*, Londres et New York, Methuen.

Holmes, J. in *The Translation Studies Reader*, Venuti L. (ed) 2000, Londres et New York, Routledge, Article, pp.172-185.

Holmes, J., Lambert J., Lefevere, A. (eds), « The problems raised by the production and description of translations » 1978, *Literature and Translation: New Perspectives in Literary Studies with a Basic Bibliography of Books on Translation Studies*, Louvain, Acco.

Munday, J. (2001) *Introducing Translation Studies, Theories and Applications*, Londres et New York, Routledge.

Toury, G. (1995) *Descriptive Translation Studies – And Beyond*, Amsterdam et Philadelphie, PA, John Benjamins.

Venuti, L. (1995) *The Translator's Invisibility: A History of Translation*, Londres et New York, Routledge.